

NOTRE VILLE

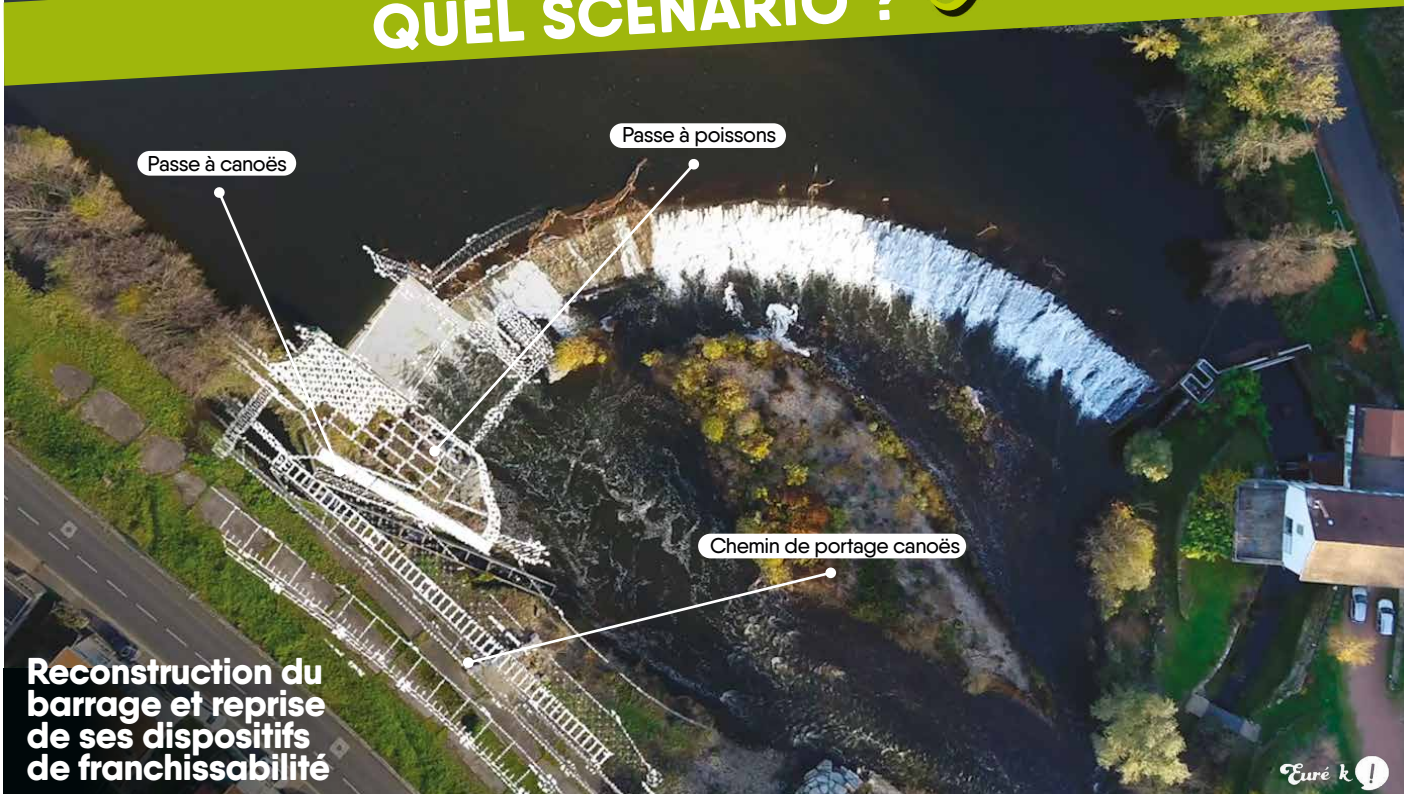
Figéac infos

Effacement du barrage et restauration globale du site

Décembre 2020



Site du Surgié QUEL SCÉNARIO ?



Reconstruction du barrage et reprise de ses dispositifs de franchissabilité

Euré k !

BETON QUERCY

Idoule
46100 FIGEAC

BETON DU ROUERGUE

ZA Ruau II
12110 AUBIN

DIRECT BETON

ZA d'Anglars
12390 ANGLARS ST FEUX



Carrières Cassagnes-Goutrens
12390 GOUTRENS

TEL : 05 65 63 79 80 - FAX : 05 32 59 99 30 - contact@betondurouergue.fr



BETON et GRANULATS

Livraison du Lundi au Samedi inclus -



DIRECT BETON
BETON QUERCY
BETON DU ROUERGUE
CARRIERES DE GOUTRENS

particuliers et professionnels

MOBALPA
Unique, comme vous.

Route d'Aurillac - FIGEAC 05 65 34 06 35 À votre service depuis plus de 40 ans

HUGONENC Négocier

TRAITEMENT ET DÉPOLLUTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE
Agrément Préfectoral VHU n° PR460007D

PRODUITS MÉTALLURGIQUES D'USAGE COURANT **RÉCUPÉRATION de MÉTAUX FERREUX et NON FERREUX**

NEUFS - DÉCLASSÉS - OCCASIONS

46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ - Tél. 05 65 11 60 94

GOOD MORNING! Sugar Espresso

APRODIA SERVICE

Groupe Aprodia

Aprodia Service, votre spécialiste en
Distribution Automatique

☎ 05 65 34 23 66

f Aprodia Rejoignez-nous !

www.aprodia.com

📍 12 Parc d'activités de Lafarrayrie 46100 Figeac

Édito



04-05 //

Soutenir l'économie

06-07 //

Améliorer le cadre de vie

09 //

Améliorer l'accessibilité
et la mobilité

10-11 //

Agir durablement

12-13 //

Accueillir et accompagner

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux



Retrouvez toute l'actualité de
votre commune sur la page
Facebook Ville de Figeac !

Bulletin d'informations
Décembre 2020

N°12

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité

Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex -
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : décembre 2020

Design graphique : Agence Place Publique

Figeacoises, Figeacois

En cette nouvelle année, je ne formule qu'un vœu :
que nous arrivions au bout de cette pandémie qui a
bouleversé nos vies.

Je salue celles et ceux qui se sont impliqués auprès
de nos concitoyens : soignants, personnels médico-
sociaux, d'aide à domicile, bénévoles et tous ceux
qui, par leurs fonctions, ont prêté leur concours.

Je compatis avec les familles dont les membres ont
été touchés par la maladie.

Je vous remercie pour votre patience qui a été mise
à rude épreuve.

La totalité du Conseil et des agents municipaux reste
mobilisée pour que la vie continue malgré tout et
prépare l'après crise.

En attendant de retrouver la convivialité à laquelle
nous tenons tous et qui fait notre richesse, prenez
soin de vous.

André MELLINGER

Maire de Figeac

1^{er} Vice-Président du Grand-Figeac

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des
vœux du Conseil Municipal ne pourra pas avoir lieu
dans les conditions habituelles début janvier. Elle se
tiendra à huis clos. Le discours de M. Le Maire sera
filmé et disponible très prochainement sur le site
www.ville-figeac.fr.

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020

Naissances

Sammy Salacroup ; Inaya Maisonobe ; Nelya Hammoui.

Mariages

31 octobre : Pitchou Mahunda Ngituka et Ange Mulumbu Mandaka.

Décès

Marcelle Delpon ; Berthe Carayol ; Raymonde Gaubert ; Youstra Bachati ; Paulette
Derrey ; Robert Marty ; Isabelle Valladier ; Bernard Cazenave ; Marcel Périlleux ; Georges
Gannac ; Yvette Masseret ; Léontine Montbel ; Marcelle Bladou ; Gérard Teyssières ;
Marguerite Chayriguet ; Marguerite Dominois ; Jacques Billiard.

La Ville aux côtés des commerçants

Des aides pour « booster » l'activité du centre-ville

A Figeac comme ailleurs, le 2^{ème} confinement a durement touché les commerçants qui ont été obligés de fermer leurs portes pendant plusieurs semaines. Fin novembre, suite aux annonces gouvernementales autorisant leur réouverture (*), la Ville a décidé de mettre en place plusieurs actions destinées à inciter les clients à revenir rapidement et massivement faire leurs achats centre-ville. Un enjeu important pour les commerces de proximité à quelques semaines de Noël.

La première étape fut une campagne de communication annonçant la réouverture des commerces, relayée sur les différents supports de la Ville (réseau affichage, site internet, page Facebook et Canal fi.). Des affiches colorées, conçues façon « cartoon » sur le thème des super héros, mettant en avant les commerçants prêts et impatients de retrouver leurs clients.

Cette initiative a été couplée avec l'instauration de **2h gratuites sur l'ensemble des parkings payants jusqu'au 16 janvier 2021**. Une disposition qui, en permettant la rotation des véhicules, facilite l'accès au stationnement en centre-ville pour un plus grand nombre d'utilisateurs.

La municipalité a ensuite acté par convention une **bonification de 33% des chèques cadeaux proposés par l'association « Figeac Cœur de Vie » et valables jusqu'au 15 janvier 2021** chez les commerçants participants. A titre d'exemple, un chèque cadeau acheté 15 € aura en fait une valeur de 20 € !

Cette aide, versée sous la forme d'une subvention exceptionnelle de 80 000 €, s'ajoute aux 10 000 € attribués à l'association pour les animations de fin d'année et des soldes d'hiver.

La mesure est destinée à « booster » le pouvoir d'achat des consommateurs et, par effet levier, à générer du chiffre d'affaire supplémentaire pour les commerçants : **320 000 € pour 80 000 € d'argent public.**

Précisons aussi que la Ville a alloué une **subvention exceptionnelle de 10 000 € au CCAS** pour l'achat de chèques cadeaux remis ensuite aux familles les plus en difficulté.

Autre « coup de pouce », l'**exonération du droit d'occupation du domaine public** pour les commerçants souhaitant débarrer de la marchandise en extérieur, après en avoir fait la demande auprès de la mairie. Une aide déjà accordée aux cafés et restaurants après la levée du premier confinement.

Concernant l'**ouverture des commerces le dimanche**, la Ville qui accorde habituellement les dimanches précédant Noël et le jour de l'An, avait émis un avis favorable pour étendre l'autorisation à tout le mois de décembre. **L'arrêté préfectoral du 28 novembre a accordé la dérogation dès le dimanche 29 novembre et jusqu'au dimanche 27 décembre.**

La ville de Figeac soutient le commerce local

À Figeac, nos chèques cadeaux ont des super-pouvoirs !

Pour Noël 15€ = 20€ !

Achetez un chèque cadeau de 15€ la Mairie vous offre 5€ de plus sur votre chèque

Une bonne nouvelle pour les commerçants qui espèrent ainsi compenser une partie de leur perte d'activité.

Les cafetiers et restaurateurs, en grande difficulté, ne sont pas oubliés et la Ville demeure attentive à leur situation. Espérant qu'ils soient autorisés à reprendre leur activité mi-janvier, la municipalité réfléchit aussi à la manière de les aider, en incitant les clients habituels à retrouver le chemin du restaurant, notamment en semaine pour la pause du midi.

(*) à l'exception des bars et restaurants

QUESTIONS À

David Caumon et Sylvie Jeanjean, co-présidents de Figeac Cœur de Vie

Comment avez-vous perçu l'initiative de la municipalité de soutenir le commerce de proximité ?

Nous l'avons très bien perçue. Il était temps de faire quelque chose tous ensemble, d'une façon collégiale, pour aider et « rebooster » le commerce local, moribond depuis quelques temps. C'est une aide non négligeable dont vont bénéficier les commerçants.

Quel impact pensez-vous que ces différentes actions auront sur l'activité commerciale du centre-ville ?

Nous espérons fortement un impact positif pour doper l'activité sur la fin de l'année. Et, dans les conditions particulières actuelles, que cela mette du baume au cœur des commerçants mais aussi des consommateurs. Nous espérons que ces opérations puissent se refaire à l'avenir car le commerce de proximité a énormément souffert.



MARCHÉ

Toujours maintenu et réorganisé

Durant le second confinement, la Ville a fait preuve de réactivité pour maintenir et adapter la configuration du marché alimentaire au fur et à mesure des annonces gouvernementales et des arrêtés préfectoraux qui en découlaient. Une réorganisation toujours menée **en concertation avec les commerçants non sédentaires**.

Rendez-vous essentiel pour nombre de Figeacois, le **marché du samedi matin a ainsi pu se tenir chaque semaine sous une forme adaptée**, en espaçant les stands au maximum pour respecter les mesures sanitaires et répondre aux exigences du plan Vigipirate.

Au début, seuls les stands alimentaires ont été autorisés. **Samedi 28 novembre, les commerçants non-alimentaires étaient de retour**. Privés d'activité durant plusieurs semaines, ces derniers **ont bénéficié ce jour-là de la gratuité de l'emplacement** en signe de « bienvenue ». De plus, la municipalité a proposé de les accueillir chaque semaine, au lieu d'une semaine sur deux, en organisant **le marché en configuration foire tous les samedis de décembre**.



Le marché, rendez-vous incontournable pour s'approvisionner en produits frais auprès des producteurs locaux et faire ses « emplettes ».



WWW.ACHAT-GRAND-FIGEAC.COM

Un espace de vente en ligne pour les commerçants et artisans du territoire

« **Je soutiens nos artisans commerçants. J'achète local, en ligne et près de chez moi** », tel est le slogan de cette plateforme mise en place le 30 novembre. Le Grand-Figeac, les Communes et les associations de commerçants ont ainsi rejoint l'initiative lancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot, soutenue par la Préfecture et le Département du Lot.

Cette action collective et solidaire **permet à la fois aux commerçants/artisans locaux de poursuivre leur activité en diversifiant leurs modes de vente, mais aussi aux consommateurs de garder un acte d'achat local**.

Différentes offres sont proposées : annuaire, site vitrine, click & collect, site de vente en ligne. **Chaque commerçant/artisan peut se faire référencer sur la plateforme et, s'il le souhaite, y proposer ses produits à la vente**, selon le mode de paiement et de retrait de son choix (retrait en magasin, chez un autre commerçant ou lieu de regroupement, voire livraison).

Pour créer et personnaliser leur espace, les commerçants ont bénéficié d'un accompagnement via une formation à distance.

Site du Surgié

Concertation autour de deux scénarii possibles

Véritable poumon vert situé le long du Célé, à deux pas du centre-ville, le Domaine du Surgié est un site touristique majeur pour la Ville de Figeac. C'est aussi un lieu de loisirs, d'activités de pleine nature et de manifestations culturelles très prisés des Figeacois, des habitants des alentours et des touristes. Dernièrement, d'importants investissements ont été réalisés par la Ville sur les Oustalous et le camping afin de moderniser ces équipements et d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

Au cœur du site, le plan d'eau aménagé en 1985 par la Commune pour développer des activités touristiques et de loisirs. Il avait nécessité la construction d'un barrage - en remplacement d'un seuil vétuste - équipé de deux dispositifs de franchissement : une passe à poissons et une passe à canoës. Quelques années plus tard, pour limiter la sédimentation dans le plan d'eau des matériaux naturellement charriés par le Célé, une digue filtrante était créée en amont et un clapet mobile installé sur le barrage. Aujourd'hui, la Ville, propriétaire du barrage du Surgié, doit faire face à plusieurs problématiques sur le site.

UN BARRAGE VIEILLISSANT

Les dernières visites techniques réalisées entre 2016 et 2020 montrent que l'état de la structure de l'ouvrage, construit il y a 35 ans, se dégrade. Malgré l'entretien régulier effectué par la Ville de Figeac et des prestataires spécialisés (*), la construction présente, comme de nombreux ouvrages en rivière, des **désordres structurels** (fissures, fuites, développement de végétaux...) **qui menacent sa stabilité et sa durabilité.**

Les deux dispositifs de franchissement présentent aussi des problèmes d'usure et de corrosion des bétons et des aciers. De ce fait, ils ne sont plus fonctionnels. La passe à canoës a dû être fermée pour raison de sécurité.

(* Barrage classé catégorie C : obligation de réaliser une étude technique approfondie tous les 5 ans.



© Syndicat mixte Célé-Lot médian

LA PRÉSENCE DE CYANOBACTÉRIES

Depuis 2014, un développement croissant d'algues et de cyanobactéries est constaté **dans le plan d'eau.** Un phénomène causé par la faible profondeur de ce dernier et le manque de renouvellement d'eau qui entraînent un réchauffement marqué. Le suivi effectué depuis plusieurs années montre une prolifération de ces cyanobactéries. Ce développement **impacte les usages récréatifs** (pêche et canoë) et **peut aller jusqu'à la production de toxines** agissant

sur la faune, les milieux aquatiques et l'Homme. Une signalétique spécifique de mise en garde est installée chaque été par la Ville.

L'ALIMENTATION DE LA STATION D'EAU POTABLE

Le captage pour l'eau potable de la Ville de Figeac se trouve dans le Célé, 600 mètres en amont du seuil au lieu-dit Prentegarde. **Le fonctionnement de la prise d'eau de la station peut être impacté par les fuites du barrage** du

Surgié, notamment en période estivale.

Pour répondre à l'ensemble des enjeux réglementaires et permettre le maintien des usages du site, la Ville de Figeac, avec l'appui du Syndicat mixte du bassin Célé-Lot médian (SmbCLm), a lancé **plusieurs études techniques afin d'entreprendre une démarche de mise en conformité et de réhabilitation du site.** Un diagnostic de l'ouvrage et de ses abords a été dressé puis des scénarii d'aménagements ont été envisagés.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Sur ce sujet, les enjeux sont multiples et concernent à la fois la collectivité, les usagers de la rivière et la population. C'est pourquoi, la Ville a souhaité engager, en partenariat avec le Syndicat Célé-Lot médian, une **large concertation publique.**

Compte tenu de la situation sanitaire, il a fallu s'adapter en organisant une réunion publique en visio-conférence, sous forme de « webinar ». Elle s'est tenue le 11 décembre dernier et a rassemblé 88 participants. La diffusion d'un film synthétisant les enjeux du site et les scénarii d'aménagements étudiés a été suivie d'une présentation technique puis d'une session permettant à l'ensemble des participants d'échanger sur le sujet.

DEUX SCÉNARIOS ONT ÉTÉ ÉTUDIÉS

→ Reconstruction du barrage et reprise de ses dispositifs de franchissabilité

Pour conserver le barrage, il est nécessaire de reprendre le corps de l'ouvrage. Plusieurs solutions techniques ont été étudiées : installation de palplanches dans le cœur de l'ouvrage ou reconstruction complète du barrage. En parallèle, des travaux de sécurisation et de reprise du clapet et de ses abords devraient être entrepris.

La reprise du barrage serait accompagnée de la construction

d'une nouvelle passe-à-poissons et d'un dispositif de franchissement pour les canoës (passe et chemin de portage). Des aménagements complétés par la pose de signalétique nautique, la protection des berges et l'aménagement des abords.

Ce scénario permettrait d'améliorer la situation par rapport à la sécurité de l'ouvrage et à la continuité

écologique. En revanche, le problème des cyanobactéries n'étant pas réglé, il ne permettrait pas de garantir le rétablissement des usages.

Coût estimé (*) :

3,1 M€

Aide potentielle de l'Agence de l'Eau :

0,4 M€

Autofinancement de la Ville de Figeac :

2,7 M€

→ Effacement du barrage et restauration globale du site

L'effacement du barrage et la suppression du plan d'eau, requalifié en espace naturel, permettraient la restauration écologique du site. La transformation du plan d'eau en espace récréatif et le rétablissement d'une rivière en bonne santé offrirait des aires de détente et de loisirs aux figeacois et aux visiteurs. L'aménagement d'un sentier d'interprétation aux abords du Célé serait envisageable ; la pêche et le canoë en eau vive pourraient se pratiquer sur le Célé renaturé.

La sécurisation de l'alimentation en eau potable serait également prise en compte. Ce scénario

n'aurait pas d'impact négatif sur les inondations à Figeac. Il permettrait de restaurer la libre circulation des espèces aquatiques, de résoudre la problématique des cyanobactéries et de diversifier les habitats naturels bénéfiques à la biodiversité

Ce scénario permettrait de répondre à l'ensemble des enjeux de sécurité publique, d'environnement et d'usages. Au-delà, il permettrait d'améliorer l'attractivité du site pour le tourisme et une réappropriation par les Figeacois.

En juillet dernier, la Ville de Figeac et le SmbCLM ont déposé une note d'intention à l'appel à projet régional « Revalorisons nos milieux aquatiques

urbains ! » pour la renaturation du Célé au droit du seuil du Surgié. La réponse de la Région Occitanie est attendue pour début 2021.

Coût estimé (*) :

2,7 M€

Aides potentielles de l'Agence de l'Eau et de la Région :

2,1 M€

Autofinancement de la Ville de Figeac :

0,6 M€

Aménagements complémentaires :

0,3 M€

(*) Coûts estimatifs en phase d'esquisse

État actuel



Ouvrages hydrauliques



Qualité de l'eau



Continuité écologique



Inondations



Usages récréatifs



Valorisation du site

Confortement du barrage



Ouvrages hydrauliques



Qualité de l'eau



Continuité écologique



Inondations



Usages récréatifs



Valorisation du site

Restauration globale



Ouvrages hydrauliques



Qualité de l'eau



Continuité écologique



Inondations



Usages récréatifs



Valorisation du site



A l'heure où nous bouclons cette édition, le choix du scénario n'est pas encore connu. La décision sera soumise au vote du Conseil Municipal le 21 décembre 2020. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



GÉRARDIN ÉLAGAGE



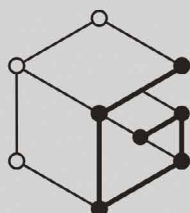
**Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage**

DAMIEN GÉRARDIN

46100 BÉDUER

06 67 93 06 90

damiengerardin@hotmail.fr



GETUDE

BUREAU D'ÉTUDES VRD

TRAVAUX FONCIERS

Bornages, Division, Expertises, Parcellaires

DIAGNOSTICS - COPROPRIÉTÉ - MESURAGE

Termites, Amiante, Plomb, DPE, Etat Descriptif de Division

TOPOGRAPHIE - SIG - SCANNER 3D

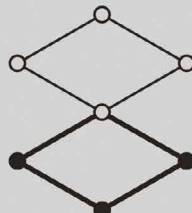
Topographie, Bathymétrie, Récolement, Auscultation, Lasergramétrie

BUREAU ETUDES INFRASTRUCTURES

Etudes Voirie et Réseaux, Aménagements Urbains, Lotissement, Zones d'Activités, Coeur de Village,
Loi sur l'eau, Diagnostics

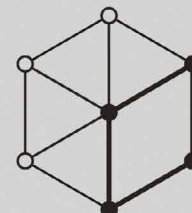
contact@expertsgeo.fr - 05.65.64.72.85

Capdenac Gare - Figeac - Caussade - Toulouse - Aurillac - Aubin - Maurs



EXPERTS GEO

GEOMÈTRES-EXPERTS



3DSI

TOPOGRAPHIE
SCANNER 3D

Mathieu SAVIGNAC

Aurélie BERTHY

Arnaud TARDIEU

Olivier BOUSQUET

Aimery VERNHES

Tristan LLORCA



**GEO
DE
SI**



Stationnement

137 nouvelles places

Mobilité et accessibilité sont aujourd'hui au cœur des préoccupations de la municipalité dans une vaste réflexion engagée sur la revitalisation et l'attractivité du centre-ville. La question du stationnement est primordiale. Pour favoriser l'intermodalité, la Ville a décidé de créer deux nouveaux parkings-relais gratuits, avenue des Carmes et rue Marcel Bardet.

Ces deux nouveaux parkings s'intègrent dans une **stratégie globale de hiérarchisation du stationnement** :

- **30 mn gratuites en hyper-centre** pour un achat rapide et favoriser la rotation des véhicules
- **2 h gratuites aux abords du centre-ville** pour des courses un peu plus conséquentes ou un rendez-vous.
- **gratuité totale en périphérie** pour un stationnement à la journée ou demi-journée

Situés à environ 10 mn à pied du centre-ville et équipés de parcs à vélos, ils seront desservis par des cheminements piétons accessibles à tous et par le réseau bus. Ils permettront également d'augmenter la capacité de stationnement de ces deux quartiers et de répondre aux besoins des riverains.

Quelques semaines après la présentation des projets aux riverains, **les travaux ont débuté à l'automne. Après une pause durant les Fêtes, ils se poursuivront jusqu'au printemps 2021.**

AVENUE DES CARMES : 125 PLACES

Aménagé sur l'ancien terrain de camping Silot, à proximité des locaux de l'ADAR, il comprendra 125 places dont 4 dédiées aux personnes à mobilité réduite, 2 à la recharge des véhicules électriques et du mobilier vélo.

Les emplacements des véhicules seront traités avec des matériaux naturels (grave enherbée) et perméables. Les eaux pluviales seront traitées grâce à des zones végétalisées qui serviront de filtre et éviteront ainsi un ruissellement difficile à contrôler. Une partie des arbres existants seront conservés. Des arbustes (amélanchiers et aubépines) et des érables champêtres viendront compléter l'ensemble et apporter de l'ombre.

Pour cette opération, d'un montant total de 332 993 € HT (achat terrain, honoraires et travaux), la Ville a obtenu le soutien financier de l'Etat (75 897 €), de la Région

Occitanie (35 849 €) et du Grand-Figeac (75 432 €). Les entreprises retenues sont le groupement Gregory / SAT pour le lot terrassement/réseaux/voirie et ID Verde pour le lot aménagement paysager.

RUE MARCEL BARDET : 12 PLACES

Le parking sera créé sur la partie haute de la rue, en contrebas du talus SNCF. 12 places, dont 1 dédiée aux PMR ainsi que du mobilier vélo, seront aménagées.

Le revêtement de surface sera traité en sable stabilisé, matériau perméable, pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Le site sera végétalisé pour une meilleure intégration paysagère.

Pour cette opération, d'un montant total de 55 086 € HT (honoraires et travaux), la Ville a obtenu des financements de l'Etat (16 525 €) et de la Région Occitanie (7 805 €). Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises SAT pour les terrassements, réseaux et voirie et Bois et Paysages pour le volet paysager.

UN 3^{ÈME} PARKING À L'ÉTUDE AVENUE JOSEPH LOUBET

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une opération menée avec Pôle Emploi. A l'étroit au sein de la MCEF, avenue Fontanges, l'agence recherchait un terrain pour construire des locaux et une aire de stationnement plus adaptés. La Commune, de son côté, souhaitait trouver un terrain pour créer un parking à proximité de l'Astrolabe. Dernièrement, la municipalité a eu l'opportunité d'acheter un ensemble immobilier de 1 590 m², situé au n° 8 de l'avenue Joseph Loubet, qui permet d'envisager l'aménagement d'environ 30 places.

Cet emplacement **répondra à la fois aux besoins de Pôle Emploi et à ceux des utilisateurs de la médiathèque et du cinéma.**

Escaliers du Calvaire

Une liaison piétonne valorisée !

Liaison piétonne entre le Foirail, côté champ Saint-Barthélémy, et le centre-ville, les Escaliers du Calvaire s'inscrivent dans une perspective urbaine entre les deux coteaux de la vallée du Célé en continuité avec le boulevard Juskievski et la passerelle piétonne. Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », afin d'améliorer l'attractivité de cet espace public, la Ville a lancé un projet de mise en valeur paysagère qui comprendra également un volet éclairage.

L'étude préliminaire réalisée en 2017 par le paysagiste Florent Brégeon avait mis en évidence les points forts et points faibles du site. **Très fréquenté tout au long de la journée en semaine** (riverains, collégiens et lycéens) **comme le week-end** (lors du marché ou les jours de match au stade du Calvaire), il **offre un point de vue très apprécié sur la ville**.

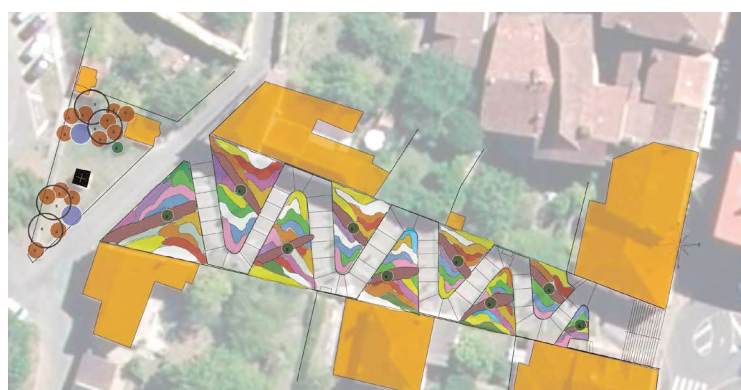
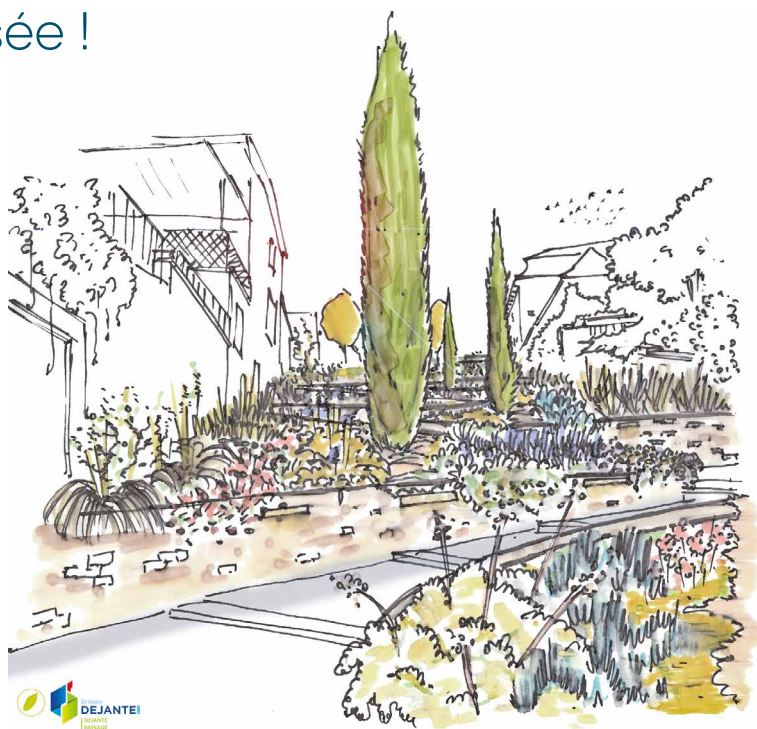
L'aménagement paysager actuel, fait de plantes couvre-sol et de cyprès, date des années 90. Interrogés sur leur perception du lieu, les riverains et les agents des Espaces Verts le qualifient de **triste et monotone**, relevant le **manque de convivialité et la difficulté d'entretien**.

SOIN PORTÉ AU PAYSAGE ET À L'ÉCLAIRAGE

La Ville a donc confié une mission au bureau d'études Dejante autour de plusieurs objectifs :

- **repenser les plantations** pour agrémenter le cheminement piéton d'une palette végétale, variée et colorée, qui offre un fleurissement à chaque saison et pour limiter le temps d'intervention des agents qui assurent l'entretien (taille, désherbage, arrosage) en choisissant des plantes vivaces, rustiques et résistantes à la sécheresse. Les abords directs du Calvaire (croix), intégrés au projet, seront aussi végétalisés.
- **améliorer le rapport des usagers au site** en renouvelant le mobilier (bancs, corbeilles à papier), en réalisant des reprises ponctuelles au sol et sur les murets et en adaptant l'éclairage.

Concernant les appliques encastrées dans les murets en pierre et les spots enterrés dans les massifs, la Ville a fait le choix de **passer au led, moins énergivore**. Pour une **meilleure intégration** et un **rendu plus raffiné**, la couleur sera modifiée pour se rapprocher de la tonalité de la pierre. Les spots seront placés de manière à ce que l'éclairage soit homogène et ne laisse aucune zone d'ombre tout au long du cheminement.



Des spots discrets seront également placés au pied des arbustes pour mettre en valeur les différents volumes.

Les marchés ont été attribués aux entreprises ID Verde pour le volet paysager et Eiffage Energie pour l'éclairage. Sur cette opération d'un montant total de 90 444 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre), la Ville a obtenu le soutien financier de l'Etat (31 975 €) et de la Région Occitanie (12 816 €). **Les travaux débuteront en janvier pour une durée d'environ 3 mois.**

En requalifiant cette liaison douce, la Ville entend améliorer l'attractivité du centre-ville et développer l'utilisation du stationnement périphérique, en l'occurrence celui situé au débouché des Escaliers du Calvaire, sur le champ Saint-Barthélémy.

Fleurissement et espaces verts

Pour une gestion raisonnée et durable

Depuis plusieurs années, la Ville de Figeac est engagée dans une démarche de développement durable pour la gestion et l'entretien de ses espaces publics. Des efforts menés dans le cadre des labels « Villes et Villages Fleuries » et « Terre Saine » qui reposent notamment sur l'abandon des produits phytosanitaires, la préservation des ressources naturelles, la réintroduction de la nature en milieu urbain et le développement de la biodiversité. Des engagements qui impliquent de nouvelles approches en matière de fleurissement et d'aménagement des espaces verts.

Privilégier des plantes plus résistantes à la sécheresse, mieux adaptées à notre climat, nécessitant moins d'entretien, adapter les techniques d'arrosage en fonction des plantations, rechercher de nouveaux procédés pour économiser l'eau...c'est **une réflexion globale que mènent conjointement les élus et la responsable du service des Espaces Verts**. Sur le terrain, cela se traduit par **des changements de pratiques**.

CHOIX ET GESTION DES PLANTES

Les **vivaces** sont **de plus en plus intégrées dans le fleurissement saisonnier**, notamment celui des jardinières et des giratoires. Au changement de saison, les plantes sont réutilisées pour regarnir les massifs existants ayant subi des dégradations ou en créer de nouveaux comme récemment au cimetière, le long du mur d'enceinte. Pour certaines vivaces, les agents municipaux effectuent un travail horticole de division pour ensuite multiplier et cultiver les plants dans les serres. Les massifs composés de plantes annuelles ou biennuelles sont progressivement réaménagés pour y **introduire des plantes plus pérennes** (arbustes et vivaces).

Les suspensions fleuries, qui demandent un entretien et un arrosage conséquents, sont supprimées à certains endroits (ex : devant école Chapou et lycée Champollion). D'autres pistes de fleurissement, plus économes en eau et moins chronophages pour les agents sont à l'étude.

Les **plantes à bulbes** (tulipe, jacinthe, narcisse, muscari...) sont, elles aussi, **de plus en plus utilisées dans les massifs arbustifs et les espaces enherbés** (ex : giratoire de Lafarrayrie, pied des remparts ou parcours de santé de Londieu). En plus d'un fleurissement abondant et coloré au printemps, elles ont l'avantage ensuite de se « faire oublier », ne demandant ni entretien ni arrosage, et de se multiplier naturellement d'une année sur l'autre.

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'EAU

L'arrosage intégré n'est pas systématiquement envisagé dans les nouveaux aménagements paysagers, et là où il est déjà en place, on le supprime une fois que les végétaux sont bien développés et autonomes.



De plus en plus de plantes vivaces et d'arbustes sont intégrés dans les espaces verts. Exemple : le giratoire du pont du Gua.

On privilégie le **système goutte-à-goutte associé au paillage**, qui est plus efficace en amenant l'eau directement au pied de la plante où l'humidité sera maintenue. Le procédé, utile les premières années de développement du massif, peut ensuite être enlevé et réutilisé ailleurs.

Une **nouvelle technique** va prochainement être **expérimentée** : celle des **poteries d'irrigation, appelées « ollas »**. Cette technique ancestrale, très utilisée dans les pays arides, consiste à enterrer un réservoir en terre cuite, à le remplir d'eau pour une diffusion lente et en profondeur directement au niveau des racines. **Les végétaux n'utilisent ainsi que l'eau dont ils ont besoin**. Les premiers essais seront faits sur le massif situé à l'entrée de la plaine de Londieu et, en centre-ville, sur le parterre longeant la Sous-préfecture. Ce procédé doit permettre aux agents d'espacer les tournées d'arrosage et de se consacrer à d'autres tâches.

Enfin, sur les stades, des sondes souterraines seront installées afin d'**interpréter les justes besoins en eau de la pelouse et adapter l'arrosage en conséquence**. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



Jardin d'enfants « Les Coccinelles »

Recrutement d'une infirmière, un plus pour la structure

Lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage pour les 2-4 ans, le jardin d'enfants est une « passerelle » vers la scolarisation. En permettant à chacun d'évoluer à son rythme, de développer son autonomie, d'apprendre les règles de la vie en collectivité, la structure permet une transition en douceur vers l'école maternelle. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, complétée par l'arrivée d'une infirmière.

Depuis fin août, **Céline Barbier, infirmière**, a rejoint l'équipe composée d'une éducatrice de jeunes enfants et de 4 agents titulaires du CAP Petite Enfance. Après avoir travaillé durant plusieurs années dans des crèches en région parisienne, elle possède une solide expérience auprès des jeunes enfants et de nouvelles compétences.

Ce recrutement va notamment permettre d'**assurer un suivi plus pointu de la santé des enfants** et de porter une attention plus particulière à la mise en œuvre des mesures sanitaires liées au contexte actuel. Une présence rassurante pour les familles.

Céline Barbier est disponible pour accompagner les parents, les orienter et répondre à leurs questions sur le plan médical.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET CRÉATIVE

Avec la crise sanitaire, les animations impliquant des intervenants extérieurs ont été suspendues. Pour maintenir certaines activités, essentielles à l'équilibre et au bien-être des enfants, l'équipe a pris le relais animant les séances de baby-gym, les ateliers autour du livre ou encore le travail autour des sens et des émotions. Jeune et pleine de créativité, l'équipe imagine régulièrement de nouvelles activités avec les « moyens du bord » (objets du quotidien, de récupération).

Pour répondre aux différents besoins des enfants selon les moments de la journée, les agents ont repensé

l'**aménagement des espaces de jeux et du dortoir** pour en faire un lieu plus convivial et apaisant, propice à des temps calmes et des activités sensorielles.

Autre initiative née lors du premier confinement, la **création d'un compte Instagram pour favoriser les échanges et créer du lien avec les familles**. L'outil numérique, auquel les parents ont massivement adhéré, a été maintenu et réactivé cet automne pour leur permettre de partager, à travers photos et vidéos, un peu du quotidien de leurs bambins.

En parallèle, un **livret d'accueil** est **en cours d'élaboration**. Un outil d'information et de communication destiné aux familles qui présentera en détail le fonctionnement de la structure.

Les enfants pourront bientôt profiter d'une **nouvelle activité en extérieur**. La structure vient de se doter d'un **grand module de motricité** qui sera installé en début d'année dans le petit jardin dédié à la structure, ainsi que 3 bacs à sable à hauteur d'enfant.

Les modalités d'accueil sont souples et adaptées aux besoins des familles.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Pour tout renseignement, contacter la responsable, Nathalie Gaston, au 05 65 33 43 47.

« Relève le défi du week-end ! »

Une initiative originale qui crée du lien



Ce deuxième confinement a poussé chacun de nous à s'adapter pour rompre l'isolement et ne pas perdre le contact avec ses proches, ses amis. Au Centre Social et de Prévention, faute de pouvoir organiser les habituelles animations collectives (ateliers cuisine, loisirs créatifs, sorties familles, soirées parentalité...) **les équipes, en collaboration avec la radio Antenne d'oc, ont cherché de nouvelles solutions pour maintenir du lien avec la population autour de quelque chose de positif.** De là est née l'idée du défi du week-end.

Réaliser une recette à partir de 3 ingrédients basiques, profiter de sa balade dominicale pour prendre des photos, inventer la fin d'une histoire, confectionner une décoration de Noël à partir

d'objets de récupération ou soutenir le Téléthon...**des défis simples et réalisables par tous !**

Le premier, lancé début novembre, fut relevé par une quinzaine de personnes. **Les retours** (recettes, photos, vidéos...), **partagés avec l'ensemble des participants, sont ensuite relayés par plusieurs partenaires** comme Antenne d'Oc, la Dépêche, Canal fi et le site internet de la Ville. De quoi créer une émulation et inciter d'autres personnes à participer...

Christelle Lacassagne, qui assure le suivi du projet, réfléchit déjà à comment **valoriser cette expérience auprès des habitants une fois le confinement levé.** Avec sa collègue Cendrine Soulat, elles envisagent une exposition de tous les retours au Centre Social et pensent exploiter les recettes lors de futurs ateliers de cuisine. Si la demande est là, pour maintenir la dynamique le défi du week-end pourrait devenir le défi du mois...A suivre donc.

Souignons aussi le retour du journal « Le P'tit Confiné », initié au printemps dernier. Un prétexte à garder le lien les uns avec les autres, dans lequel sont récoltés des histoires, des citations, des photos, des créations, des recettes, des « coups de cœur » lecture ou musique...

Vite dit

Un moment difficile avec votre enfant ou votre adolescent ?



POINT ÉCOUTE PARENTS

La crise sanitaire et le confinement ont pu créer des tensions au sein de certaines familles.

C'est pourquoi le Centre Intercommunal d'Action Sociale, en partenariat avec la Ville de Figeac, à travers le Centre Social et de Prévention, a mis en place un **service d'écoute téléphonique pour accompagner les parents dans leurs questionnements.** Des entretiens individuels, confidentiels, gratuits et sans aucune formalité administrative. **Tous les jeudis de 13h à 16h, trois professionnelles sont à votre écoute et répondent à vos questions au 05 65 50 05 01.**



Depuis mi-septembre, Christelle Lacassagne occupe le poste de référente Familles au sein du Centre Social. Elle est titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée, validé à l'IUT de Figeac dans le cadre d'une reprise d'études.

A la disposition des familles, elle est joignable par mail à l'adresse **parentheses.familles@ville-figeac.fr** ou par téléphone au **05 65 50 05 01.**

Musée Champollion Les Écritures du Monde

Enrichir ses collections pour évoluer et se renouveler

Parce qu'un musée est fait pour être vivant, et non figé dans le temps, l'enrichissement des collections fait partie de ses missions premières, au même titre que leur présentation, leur conservation ou leur étude. L'acquisition des œuvres est très encadrée et soumise à différentes obligations, comme nous l'explique Céline Ramio, conservatrice du musée Champollion-les Écritures du Monde.



▲
Céline Ramio, conservatrice du musée, devant la stèle funéraire de Paniskos, acquise en 2019.

Quelles sont les règles à respecter pour acquérir une œuvre ?

Déjà, il faut savoir que les collections des musées de France appartiennent au domaine public et sont donc imprescriptibles et inaliénables. Cela signifie qu'une œuvre inscrite à l'inventaire ne peut en aucun cas être vendue ou cédée. Le principe est valable pour un achat, un don ou un legs. Dans tous les cas, l'objet doit avoir une cohérence avec le projet scientifique et culturel du musée et être en lien avec sa thématique.

C'est pourquoi tout projet d'acquisition doit être présenté devant une commission de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, composée d'un panel de conservateurs et de spécialistes qui donnent un avis. Il faut prouver l'intérêt de l'achat, justifier du prix en fonction du marché de l'art et, très important, être

en mesure de prouver la provenance de l'objet en remontant assez loin dans le temps. Etablir cette traçabilité est indispensable pour éviter que les musées participent involontairement à un trafic d'œuvres d'art. Cela représente un travail de recherche conséquent qui, parfois, n'aboutit pas et bloque le processus d'acquisition.

Par quels biais le musée peut-il acquérir une nouvelle pièce ?

Je fais une veille, autrement dit un suivi régulier des ventes publiques à venir. Les œuvres qui y sont présentées sont répertoriées sur des catalogues disponibles auprès des maisons de vente. Il arrive aussi que l'on soit contacté directement par un commissaire-priseur qui pense avoir une pièce susceptible d'intéresser le musée. On peut aussi acheter auprès de galeries spécialisées et des privés peuvent nous contacter pour vendre ou faire don d'un objet issu de leur collection personnelle. Parfois, ce sont des collègues ou des spécialistes qui nous alertent. Ce fut le cas en 2019 pour la vente de la stèle funéraire bilingue de Paniskos (voir photo) dont j'ai eu connaissance par un égyptologue.

Procédez-vous régulièrement à des acquisitions ?

Nous avons un budget annuel alloué par la Commune de Figeac mais nous ne l'utilisons pas systématiquement en totalité. Nous bénéficions aussi de l'aide du Fonds Régional d'Acquisition des musées. En moyenne, le musée acquiert 2 à 5 objets par an. Cela dépend des opportunités et du montant des œuvres convoitées.

Quels types d'objets recherchez-vous ?

Notre sujet est à la fois très vaste et très précis. En cohérence avec le projet scientifique du musée, notre politique d'acquisition est axée autour de 3 thématiques : Champollion et son lien avec l'Égypte, les écritures du monde (documents écrits, outils de l'écrit...) et, depuis peu, nous nous intéressons à la création contemporaine autour de l'écriture (œuvres plastiques, livres d'artistes...). Prochainement, une exposition sur les acquisitions des cinq dernières années sera présentée au public.

Pourquoi est-il important pour le musée d'enrichir ses collections ?

Cela nous permet d'approfondir des thématiques, d'étoffer et d'élargir notre discours, d'apporter une contribution à la recherche, de faire tourner les collections fragiles qui ne peuvent être exposées en permanence... De plus, l'arrivée d'une nouvelle œuvre peut accroître la renommée du musée et inciter les visiteurs à venir, et à revenir, pour découvrir de nouvelles choses. C'est important d'avoir un fonds propre même si on ne peut pas faire sans les prêts d'œuvres. A Figeac, 70 % à 80 % de ce qui est exposé nous appartient, le reste sont des dépôts de longue durée ou des prêts ponctuels d'autres musées, essentiellement du Louvre.

Parlez-nous de l'exposition à venir ?

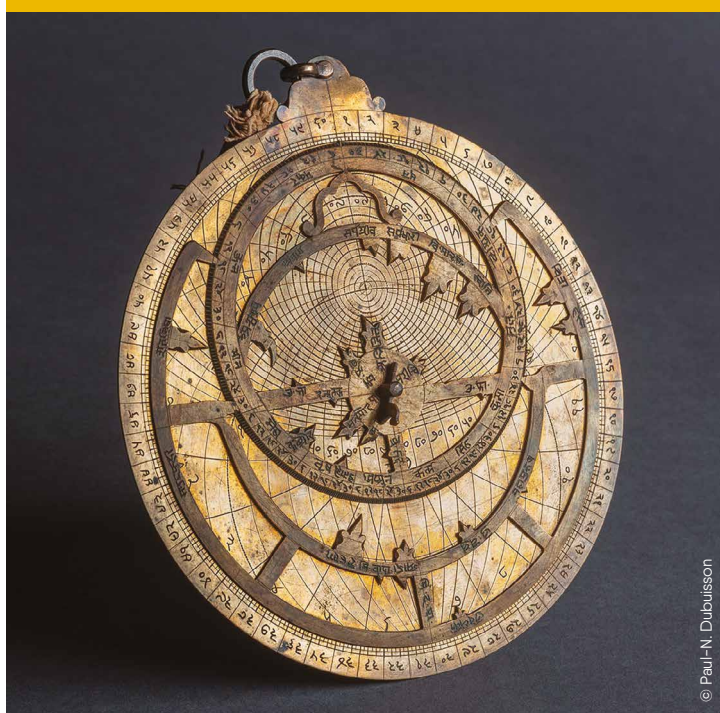
Nous accueillerons durant plusieurs mois, à la salle annexe, une exposition intitulée « Dongba, des pictogrammes Naxi à l'art contemporain ». Portée par Astrid Narguet, spécialiste du sujet, elle a été présentée en 2019 au musée des arts asiatiques de Nice, en partenariat avec la galerie Otto de Rome et le Lijiang Teachers College. Ce sera l'occasion de sortir de nos réserves un manuscrit naxi traduit et présenté pour la première fois au public. Cette exposition sera visible dès la réouverture du musée, tout comme l'astrolabe récemment acquis (voir encadré).

ACQUISITION D'UN ASTROLABE PLANISPHERIQUE

Début novembre, une très belle pièce provenant d'Inde et daté du XVII^{ème} siècle est venue enrichir les collections du musée Champollion-les Ecritures du Monde. Inscrit en nagari, écriture apparue vers le XII^{ème} siècle et l'une des plus employées en Inde du Nord et au Népal, cet astrolabe est **un objet emblématique de l'expansion des sciences arabes à travers le monde.**

Recherchée depuis longtemps par l'équipe de la conservation, cette pièce est **symbolique à plusieurs titres pour Figeac**. A l'origine, l'astrolabe est un instrument d'observation astronomique servant aussi à se repérer en mer et sur terre. C'est en quelque sorte l'ancêtre du sextant utilisé par les navigateurs, ou aujourd'hui du GPS. L'Astrolabe, c'est aussi le nom du navire qui ramena en 1829 Jean-François Champollion de son voyage scientifique en Egypte. Et c'est enfin le nom donné au bâtiment qui abrite la médiathèque, le cinéma et les services culturels du Grand-Figeac. Une dénomination choisie en référence au parallèle entre la culture, la connaissance, l'ouverture au monde et le voyage.

Issue d'une collection privée, la pièce a été achetée lors d'une vente publique à Paris en juillet dernier. Une acquisition d'un montant de 9 000 € qui devrait être financée à 30 % par le fonds régional d'acquisition des musées.



Marius LAGRANGE

COUVERTURE - CHARPENTE
ÉTANCHÉITÉ - ISOLATION
DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet

46100 FIGEAC

05 65 34 00 54

www.couverture-lagrange.fr



**MENUISERIES
GANGA**
FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures
PVC / ALU
Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Tél. 05 65 40 18 36
Mobile 06 29 34 08 20 menuiserie-pvc-alu.com



FIGEAC
10h à 22h du lundi au jeudi
10h à 23h du vendredi au dimanche

1 Menu Maxi Best Of acheté
=
1 Sundae OFFERT

SaladBar
Des salades préparées sous vos yeux

Hors promotion en cours - offre non cumulable
Valable jusqu'au 31/12/2021 sur présentation de ce coupon
Pour votre santé, évitez de grignoler régulièrement.



QUERCY



**48, Avenue J.Loubet BP33
46101 FIGEAC CEDEX**

**Tél : 05.65.34.15.10
Fax : 05.65.34.28.84**

Travaux Electriques Aériens / Souterrains - Postes - Eclairage Public
Vidéo-protection - Mise en valeur du Patrimoine

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

Face à la crise la Ville agit

Grands travaux, soutien au commerce local, à la culture, au milieu associatif : notre volonté d'amortir les effets de la crise passe par des dépenses qui constituent un investissement pour l'avenir.

Profitant à la fois des financements apportés par le contrat Action Cœur de Ville, des crédits du plan de relance gouvernemental et des subventions régionales, un véritable plan Marshall se met en place.

D'un côté l'investissement privé est encouragé par des subventions publiques majorées, de l'autre l'investissement municipal est soutenu par nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département et le Grand-Figeac.

Procurant du travail aux entreprises locales, de la richesse se crée sur notre territoire.

Amélioration de l'habitat, notamment en économies d'énergie, mise en place de circulations douces, transport public (toujours gratuit), parkings supplémentaires, espaces verts : notre ville bouge et devient plus respectueuse de l'environnement.

Le plan d'ensemble de cette transformation se déroulera sur plusieurs années, mais d'ores et déjà les jalons sont posés : bâtiments à rénover acquis par des privés ou des investisseurs publics, parcelles acquises par la ville, révision du plan local d'urbanisme, réseau de chaleur bois en ultimes phases d'étude, plan vélo, étude du nouveau quartier de Panafé et de la renaturation du site du Surgié.

Un impératif : faire plus vert, plus économe et plus agréable pour les habitants.

Au-delà du catalogue de bonnes intentions, nous rentrons dans le concret : dès le premier trimestre alors que le parking des Carmes s'achèvera, les travaux de réhabilitation du quai Bessières commenceront, suivra la mise en chantier du parvis de l'Hôpital, alors que les escaliers du Calvaire seront en plantation.

Le confinement a accéléré le désir de nos concitoyens de quitter le bruit, la pollution et l'insécurité : l'avenir des villes à taille humaine est arrivé, à nous de leur offrir un cadre de vie agréable.

Soyez persuadés que la municipalité y travaille sans relâche.

Figeac Ensemble vous présente ses vœux d'une année que nous espérons meilleure et en bonne santé.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Nathalie Faure, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille et Hélène Gazal

Élus Figeac Autrement

Pour une vraie participation des Figeacoises et Figeacois

Au cours de la campagne des élections municipales, on a beaucoup entendu parler de démocratie locale et de volonté d'associer davantage les citoyens à la vie de leur cité. Il paraît en effet important que les Figeacois puissent s'exprimer sur des sujets qui les touchent tout particulièrement. A cet égard, il est regrettable que certaines décisions soient prises sans concertation, comme ce fut, semble-t-il, le cas pour l'installation d'une antenne-relais au stade du Calvaire.

L'avenir du site du Surgié est un autre exemple. Plusieurs options s'offrent désormais à nous. Pourquoi ne pas interpeller les habitants à ce sujet ? Dans son programme, la liste Figeac Ensemble (municipalité actuelle) avait annoncé la création d'un conseil citoyen dont la mise en place semble bien compliquée. Pourquoi ne pas simplifier sa composition et son fonctionnement afin qu'il soit rapidement opérationnel ? A force de tergiverser on ne fait rien.

Grâce aux outils de communication modernes, nous avons la chance de disposer aujourd'hui de nombreux moyens pour recueillir les attentes de nos concitoyens. Figeac Autrement a adopté ce principe depuis déjà longtemps, notamment à travers des questionnaires en ligne thématiques publiés sur sa page Facebook comme dans le cadre de la piétonnisation du centre-ville.

En France, la liberté d'expression est un bien précieux que nous devons défendre, tout en respectant autrui. Ne l'oublions pas, quelle que soit l'échelle, nationale ou locale.

En cette fin d'année et à l'aube d'une nouvelle, faisons le vœu que nous puissions réunir nos proches et retrouver une certaine sérénité.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

L'année 2020 a montré les limites de notre mode de fonctionnement et de notre modèle économique. Tirons les leçons des difficultés actuelles. Faisons de la réponse aux urgences écologiques, sociales et démocratiques, le fil rouge de toutes nos actions. Exigeons une déclinaison territorialisée du protocole sanitaire national. S'il faut limiter les contacts physiques, réfléchissons ensemble à la meilleure manière de le faire tout en maintenant une vie démocratique. Profitons de la crise pour faire le choix d'une économie plus verte. Accompagnons nos commerces locaux dans la mise en œuvre de

solutions leur permettant de continuer à travailler (prises de commandes, lieux de livraisons, ...). Soyons innovants et créatifs pour maintenir l'accès à la culture pour tous, par exemple, avec des animations en extérieur et des jauges restreintes. Gardons le contact avec nos seniors.

Citoyens et impliqués, faisons de 2021 une très belle année.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain

Texte non transmis

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

CUISINES RÉFÉRENCES

Pour réussir vos repas,
choisissez votre cuisine
avec **Gaëlle !!!**

CUISINE - DRESSING - SALLE DE BAIN



28 bis Rue Gambetta - DECAZEVILLE - 05 65 63 42 30   



LA MIE CÂLINE
S'OCCUPE DE TOUT !
... ET NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE AUSSI !

la mie
CÂLINE

Figeac 05 65 33 04 65  

ATELIER «PAINS & RESTAURATION»

Tchin Tchin
SPÉCIAL NOËL

2 PAIRES
DE LUNETTES DE PLUS
POUR 1 € DE PLUS ! *

*Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. La 2ème paire sera équipée de verres organiques (CR39 blancs), hors options. La 3ème paire sera équipée de verres unifocaux, organiques (CR39 blancs), hors options ou de verres non correcteurs. Les montures de la 2ème et de la 3ème paire seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (prix unitaire maximum de 99 € TTC pour les collections adulte et junior et de 89 € TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou solaire (prix unitaire maximum de 59 € TTC). Offre valable jusqu'au 15 janvier 2021. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Octobre 2020. RCS Paris 304 577 794.

ALAIN AFFLELOU
FIGEAC

9, PLACE VIVAL - Tél. 05 65 10 61 61